

Le projet de géothermie divise Vaud et Valais

Malgré l'acceptation du cautionnement des risques par Berne, le projet de Lavey bute sur les oppositions du Vieux-Pays et du centre thermal voisin

Tout d'abord, la bonne nouvelle: la Confédération a accepté de cautionner le projet de géothermie profonde de Lavey (l'Alpine Geothermal Power Production ou AGEPP): «Jusqu'à 50% des coûts d'exploration si, contre toute attente, les objectifs de production électrique ne sont pas atteints.»

Il s'agit là d'une première en Suisse, plus d'une année après le dépôt de la requête. «C'est un énorme soulagement, explique Pascal Vinard, chef du projet. Sans cela, les investisseurs se seraient retirés.» Le début du forage profond de 3200 mètres prévu à quelques mètres du Centre thermal de Lavey-les-Bains est du coup prévu durant le deuxième trimestre 2012.

Mais, avant le premier coup de pioche, il reste un gros point noir: les deux oppositions à la mise à l'enquête du forage d'octobre 2010. Celles-ci, apprend-on après un silence radio d'une année, émanent de l'Etat du Valais et des Bains de Lavey.

Selon nos informations, le premier entend faire valoir ses prérogatives sur les ressources qui seront trouvées. Les discussions seraient pour l'heure stériles entre les protagonistes des deux côtés du Rhône. En d'autres termes, des dissensions existent sur la clé de répartition du produit qui sortira du puits. Le chef du Service valaisan de l'énergie n'a pu être contacté hier pour connaître la position valaisanne.

Les Bains de Lavey invoquent quant à eux des négociations en cours avec leur fournisseur d'eau et d'électricité (CESLA SA, propriété de l'Etat de Vaud). A ce chapitre, la discrétion est de mise. Pierre Lukaszewski, directeur du centre thermal, se refuse à tout commentaire jusqu'à la fin des discussions. «Mais j'ai bon espoir qu'elles abou-

tissent d'ici octobre ou novembre.» Le centre demanderait des garanties quant à son approvisionnement en eau. D'autres sources évoquent en filigrane des tractations sur le tarif de l'eau fournie par CESLA.

Damien Revaz, président de Saint-Maurice - commune qui bénéficiera d'une bonne part de l'électricité et du chauffage produits, et future actionnaire aussi de la société exploitante du forage -, a pour sa part fait parvenir un courrier à l'Etat du Valais afin de l'entendre sur la question. Pour l'heure, le chef de commune se réfugie derrière un *no comment*.

Pour rappel, l'AGEPP regroupe plusieurs partenaires: CESLA (propriétaire des eaux des Bains de La-

«Des discussions sont en cours, j'ai bon espoir qu'elles aboutissent d'ici à novembre»

Pierre Lukaszewski, directeur des Bains de Lavey, pour l'heure opposé au projet de forage

vey), SI-REN (Energies renouvelables de Lausanne), la ville de Lausanne, EOS-Holding, Romande Energie, les communes de Saint-Maurice et de Lavey-Morcles et les Etats de Vaud et du Valais. Ceux-ci espèrent puiser une eau à 110 degrés à un débit de 40 litres par seconde afin de fournir plus de 600 ménages de la région en électricité et 1200 ménages et sociétés en chaleur.

L'eau trouvée permettra aussi un approvisionnement supplémentaire des bains (deux puits y fournissent déjà 500 000 m³/an d'eau à 67 degrés). La chaleur résiduelle servira à créer une pisciculture ou des serres. Le coût du forage est estimé à 25 millions de francs. La Confédération s'est engagée pour une aide de 1,25 million.

Karim Di Matteo